

Trump veut en finir avec le droit du sol pour les enfants des migrants



Washington, 30 octobre (RHC)- Le président des États-Unis, Donald Trump a annoncé qu'il entend révoquer la citoyenneté par naissance à travers un ordre exécutif.

La décision qu'entend prendre Trump risque de provoquer un grand débat constitutionnel car ce que l'on appelle le droit du sol est actuellement garanti par le 14^e amendement de la Constitution américaine.

Cet article, entré en vigueur en 1868, stipule

que toute personne née ou naturalisée aux États-Unis, est soumise à leur juridiction, et qu'elle est citoyenne des États-Unis et de l'État dans lequel elle réside.

Modifier la Constitution nord-américaine exige les voix des deux tiers de la Chambre des représentants et du Sénat, et l'approbation des trois quarts des législatures des États.

Dans une interview exclusive accordée au programme Axios sur HBO, Trump a révélé qu'il envisage de signer un ordre exécutif qui éliminera le droit à la nationalité étasunienne pour les bébés nés aux États-

Unis si leurs parents ne sont pas citoyens nord-américains ou s'ils sont des immigrants illégaux.

Il s'agit de la plus récente escalade de la rhétorique anti-immigrants de l'administration Trump juste avant la tenue des élections de mi-mandat du 6 novembre qui seront déterminantes pour le contrôle du Congrès.

La Maison-Blanche a annoncé aujourd'hui qu' enverra cette fin de semaine plus de 5000 soldats à la frontière sud avec le Mexique afin d'éviter l'entrée en territoire étasunien de la caravane de migrants centraméricains.

« On m'a toujours dit que j'avais besoin d'un amendement de la Constitution. Devinez ! Non, a souligné Trump en signalant qu'il pouvait le faire en émettant un ordre exécutif.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/175234-trump-veut-en-finir-avec-le-droit-du-sol-pour-les-enfants-des-migrants>



Radio Habana Cuba